

## Synthèse des accords signés par notre organisation syndicale

- |      |                               |  |
|------|-------------------------------|--|
| 2018 | 1 <sup>er</sup> Décembre 2018 | ■ Accord Développement de la mixité et égalité professionnelle Femmes Hommes du 01-12-2018.  |
|      | 15 Octobre 2018               | ■ Accord de Groupe du 26 septembre 2016 sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels.   |
|      | 11 Juin 2018                  | ■ Avenant à l'accord du 07/12/2015 portant sur la mutuelle obligatoire de Groupe et la poursuite de la participation du Groupe au régime facultatif des retraités et futurs retraités. |
| 2017 | 17 Juillet 2017               | ■ Accord de Groupe portant sur la mise en œuvre du Télétravail.  |
|      | 7 Juin 2017                   | ■ Accord du 07-06-2017 portant sur l'Intéressement France 2017 à 2019.   |
|      | 7 Juin 2017                   | ■ Accord du 07-06-2017 portant sur l'Intéressement MFPM 2017 à 2019.   |
|      | 24 Février 2017               | ■ Accord du 24-02-2017 portant sur la Qualité de Vie au Travail.   |

## Votez pour les listes SUD Michelin au CSE

Les élections se dérouleront du 19 au 21 mai 2019 par vote électronique. Le vote pourra se faire de n'importe quel moyen informatique, cependant des salles dédiées seront à disposition dans les différents sites le 21 mai ou le 19 mai pour les EFS de CTX et GRV. Les salariés pourront prendre le temps nécessaire pour voter pendant leur journée de travail.

| TITULAIRES                                      |             |      |                         | SUPPLÉANTS |               |         |                       |
|---|-------------|------|-------------------------|------------|---------------|---------|-----------------------|
| NOM   | PRÉNOM      | SITE | SERVICE/ATELIER         | NOM        | PRÉNOM        | SITE    | SERVICE/ATELIER       |
| <b>COLLÈGE A 10 titulaires et 10 suppléants</b> |             |      |                         |            |               |         |                       |
| ZIONI   | Issam       | GRV  | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB     | DA SILVA   | José          | GRV     | DOMF/OEU1/CRV/TEC     |
| BOURGEADE                                       | Laetitia    | GRV  | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB     | LY         | Justine       | GRV     | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB   |
| LACOUTTE  | Kevin       | LAD  | DORD/GST/FRA/FD/B2C     | ERRACHDI   | Hassan        | CML     | EUS/SC/L/MC/FBN/CML   |
| LY  | Justine     | GRV  | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB     | BOURGEADE  | Laetitia      | GRV     | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB   |
| SALLES  | Philippe    | LAD  | DORD/GST/FRA/EM/FML     | CALISTI    | Carlo         | CAR     | DORD/GST/FRA/FD/B2B   |
| ZENCIN  | Metin       | CTX  | DOMF/OEU1/CTX/OF        | COUDEYRAS  | Patrick       | CTX     | DOMF/OMAT/RM/CTX/PI   |
| CUTIERREZ                                       | Yves        | UPO  | EUS/SC/L/MC/FBN/UPO     | SALANON    | Dorian        | GRV     | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB   |
| PRAT  | Sébastien   | GRV  | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB     | SAVOYANT   | Caëtan        | GRV     | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB   |
| BERNARD   | Regis       | COM  | DOMF/OMAT/RT/COM/TEC    | TRULES     | Jean-François | COM     | DORD/GST/FRA/EM/RT    |
| FAURIE  | Romain      | GRV  | DOMF/OEU1/CRV/O/FAB/FAB | QOBEISS    | Anouar        | GRV     | DOMF/OEU1/CRV/O/PREP  |
| <b>COLLÈGE B 6 titulaires et 6 suppléants</b>   |             |      |                         |            |               |         |                       |
| BOHAT   | Thierry     | LAD  | DORD/B2BN/PM/EPC/MIAC   | GUIFFRAY   | Jean-Pierre   | BZT     | EUS/C/FBN/V/SES/OP    |
| GUIFFRAY  | Jean-Pierre | BZT  | EUS/C/FBN/V/SES/OP      | DUBOIS     | Mickaël       | CTX     | MSP/CIR               |
| DUBOIS  | Mickaël     | CTX  | MSP/CIR                 | BOHAT      | Thierry       | F255035 | DORD/B2BN/PM/EPC/MIAC |
| <b>COLLÈGE C 19 titulaires et 19 suppléants</b> |             |      |                         |            |               |         |                       |
| CALOT   | Maxime      | CAR  | DOMF/ME/MET/SF          | DUPORT     | Clément       | LAD     | CBS/CORP/SI/IN/DAP/D1 |

## un autre syndicalisme

C L E R M O N T

N O S P R I O R I T É S

Faire respecter les droits des salariés

Faire vivre les principes de solidarité de justice sociale

Mener les luttes indispensables face aux attaques antisociales

Du 19 au 21 mai 2019 élections

## CSE Michelin Clermont

### Le CSE

Une nouvelle instance qui va non seulement remplacer le Comité d'Établissement, mais aussi fusionner les Délégués du Personnel et le CHSCT.



### L'ENJEU DE LA REPRÉSENTATIVITÉ

Lors du premier tour des élections CSE, l'enjeu le plus important pour vos élus SUD est d'obtenir la représentativité qui est aujourd'hui au seuil de 10%. Sans cela, vous n'aurez pas de représentants de proximité ni de négociateurs SUD au niveau de Clermont-Ferrand.

Du 19 au 21 mai 2019, les élections professionnelles vont se dérouler sur l'établissement de Clermont-Ferrand pour élire vos représentants au CSE (Comité Social Economique). Cette nouvelle instance va non seulement remplacer le Comité d'Établissement, mais aussi fusionner les Délégués du Personnel et le CHSCT.

**Notre Organisation Syndicale SUD Michelin a toujours respecté l'intérêt des salariés** (accords intéressements national et local, qualité de vie au travail, mesures de fin de carrière et mobilité géographique dans le cadre de la GEPP, plan de départ volontaire...). SUD a le souci de préserver son autonomie, d'éviter les dérives bureaucratiques et la mise en place de superstructures de plus en plus éloignées des réalités des salariés et du terrain.

SUD propose un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que ce qui nous divise. Il s'agit de mieux s'organiser pour mieux agir ensemble et éviter les phénomènes d'institutionnalisation, de délégation de pouvoir, d'expert, que connaissent trop souvent les grandes confédérations.

**Pour SUD, le syndicalisme est un outil pour l'action collective.**

Il doit en déterminer les formes les plus appropriées. Il n'y a pas « une » forme d'action collective meilleure en soit, mais il faut toujours faire preuve d'innovation.

**Pour une vraie force de propositions au plus près des salariés, choisissez SUD pour plus de solidarité et d'égalité !**



## Votre CSE demain

### REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Des représentants de proximité (ex. Délégués du Personnel) seront désignés par le CSE pour chacun des sites de l'établissement et leur nombre sera directement proportionnel aux résultats des élections. Il est important de voter pour les élus SUD afin d'avoir un maximum de proximité avec vos élus. Ceux-ci s'engagent à être les porte-paroles de vos revendications et des problèmes que vous rencontrerez au quotidien.



### INTÉRESSEMENT

SUD a contribué à l'obtention de la part égalitaire sur les deux intéressements lors de la dernière négociation en 2017. Nous continuerons à demander l'augmentation de celle-ci. Lors des prochaines négociations fin 2019, avec votre soutien nous serons force de propositions pour une uniformisation des critères entre les sites et que ceux-ci soient réalisables.

Les élus SUD souhaitent continuer à s'impliquer dans la vie et le fonctionnement de notre CSE afin de faire évoluer les offres socioculturelles comme ils l'ont fait durant les trois années qui viennent de s'écouler en travaillant conjointement avec les équipes élues.

**Le projet du CE travaillé par l'ensemble des élus permettra d'assurer une continuité avec le CSE pour que les activités actuelles se prolongent avec les mêmes offres en 2019.**

L'offre Chèques Vacances, qui est appréciée par de plus en plus de salariés, doit être revue à la hausse. De la même manière, SUD souhaite augmenter le porte-monnaie loisirs afin de promouvoir le sport et la culture au plus près des domiciles et des envies des salariés. À l'initiative de SUD, création de challenges sportifs, pour exemple le vif succès du foot en salle (soccer) en 2018 et 2019.

Le pôle médiathèque n'a cessé d'évoluer ces dernières années pour devenir créateur de liens avec les autres activités du CE et être un lieu d'échange et de convivialité intergénérationnel.

Les élus SUD Michelin s'inscrivent dans cette logique de promotion de la culture, en souhaitant la gratuité de l'accès à la médiathèque qui permet à un grand nombre de salariés et de retraités d'avoir un lieu où se retrouver.

En France, les colonies de vacances subissent un déclin ces dernières années. Ce n'est pas le cas pour le CE de Clermont-Ferrand dont bénéficient les enfants des salariés Michelin. SUD souhaite poursuivre et améliorer les vacances enfants que ce soit en termes de qualité de prestations mais aussi en proposant une plus grande variété d'offres de séjours. Le projet éducatif du CSE devra permettre la formation BAFA des jeunes. SUD revendique que les aides soient recentrées sur le quotient familial afin de permettre aux salariés les plus modestes d'avoir accès au plus grand nombre d'activités.

### LE RÔLE ÉCONOMIQUE DES ÉLUS CSE

Au-delà de la gestion des activités socio-culturelles, l'action des élus CSE comportera également un rôle économique. L'entreprise communiquera en réunion mensuelle aux élus du CSE des informations concernant les changements qui interviennent sur notre établissement. Ceux-ci sont d'autant plus importants qu'ils ont été très nombreux ces dernières années : la réorganisation de l'activité Logistique ; l'arrêt du rechapage à la Combaude ; la restructuration de l'Ingénierie ; le PDV ; la réforme des services centraux (projet Simplification). Tous sont là pour en attester.

Ces informations permettent à vos élus SUD de soulever vos inquiétudes sur ces nombreux changements (rôle d'alerte) afin d'avoir un débat constructif avec l'entreprise pour proposer d'autres solutions que celles envisagées initialement et qui se traduisent trop souvent par des pertes d'effectifs sur notre établissement. Les élus SUD ont souligné l'incohérence de telles décisions dans un contexte économique plus que favorable.

## Priorités pour la prochaine mandature

- Amélioration de l'ergonomie et des conditions de travail des salariés clermontois
- Amélioration des offres et répartition des dotations du CSE entre les salariés
- Respect des droits et des intérêts des salariés
- Défendre l'emploi et les investissements sur le site de Clermont afin de garantir la pérennité du site
- Négociation des accords locaux et manufacture avec le maximum de contreparties
- Amélioration des salaires

## Nos engagements

- Revaloriser les quotients familiaux.
- Avoir un tarif de vacances enfants accessible à tous.
- Augmenter la somme du porte-monnaie loisirs.
- Proposer le remboursement des licences ou des loisirs, pris soit sur l'aide annuelle de 1 800 € soit sur le porte-monnaie loisirs.
- Revoir à la hausse l'abondement des chèques vacances.
- Permettre que les aides soient glissantes d'une année sur l'autre.
- Continuer de mettre en place des challenges sportifs comme le soccer en 2018 et 2019 (pétanque, badminton, volley...).
- Améliorer l'offre avec des tarifs plus attractifs et la qualité de la prestation des vacances enfants et familles.
- Étendre l'offre de remboursement des billets d'avion aux trains et ferries.

### SALAIRES

Nous revendiquons des augmentations égalitaires pour toutes les catégories avec une partie générale pour tous. Comment justifier les différences par catégories proposées aujourd'hui par la direction ? Celles-ci ne font qu'accroître les inégalités de traitements au même titre que la redistribution des parts variables qui vont de 2% pour les agents à 25% pour les cadres groupe.

SUD continuera de militer pour plus d'équité.

### Maxime GALOT Candidat collège cadre

#### ● Pour commencer, pourquoi se syndiquer ?

**M.C. :** Tout simplement parce que j'ai toujours considéré qu'exercer un métier, c'est s'engager. Cet engagement est indissociable de l'identité professionnelle, tant sur le plan des valeurs que de son rôle social. Ainsi le syndicat est le prolongement du travail. Les dimensions individuelles et collectives ne peuvent pas être cloisonnées.

#### ● Pourquoi un statut de cadre (avec responsabilité hiérarchique ou non) serait-il incompatible avec un engagement syndical ?

**M.C. :** L'idée paraît souvent incongrue et pourtant, à mon sens, c'est tout le contraire. Le « cadre » véhicule souvent l'image du « salarié de confiance » et est placé en « position intermédiaire » entre la direction et les salariés moins qualifiés (même si c'est oublier l'hétérogénéité structurelle de la catégorie des cadres).

#### ● Pourquoi SUD, plutôt qu'un autre syndicat ?

**M.C. :** J'ai une profonde aversion pour le corporatisme et le fonctionnement interne des partis politiques. De fait, il m'était impossible de m'engager uniquement pour ma catégorie socio-professionnelle ou d'obéir à un dogme. SUD correspond à mes valeurs : la défense du collectif, mais dans une optique libre et progressiste. C'était le choix le plus logique ! Je finirai par dire qu'il ne faut pas avoir peur du syndicalisme aujourd'hui. Ce n'est pas un frein à une carrière professionnelle. Chacun agit au mieux de ses capacités et de sa disponibilité. Personne ne juge !

